

AGENCE ROSSI

Géomètre Expert - Ingénierie VRD - Urbanisme

50 rue Suarez 73200 ALBERTVILLE

Tel : 04.79.37.61.72 - Fax: 04.79.37.63.67

AGENCE ROSSI

Référence: 21-316

PLU

Plan Local d'Urbanisme

GRAND-AIGUEBLANCHE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.2 Centre-bourg

Echelle: 1/2000

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet arrêté par le conseil municipal le 02 juillet 2025

Projet mis à l'enquête publique par arrêté en date du 02 juillet 2025

LEGENDE

U

ZONES URBAINES

Ua

Secteur d'urbanisation traditionnelle des noyaux urbains les plus anciens

Ub

Secteur d'habitat collectif ou individuel groupé dense

Uc

Secteur à dominante d'habitat individuel isolé ou groupé dense

Ua0/Ub0/Uc0

Secteur urbanisé inconstructible (risque fort)

Uc-Rd

Secteur urbanisé, inconstructible au PPRI

Uca

Secteur d'hébergement de plein air (camping)

Ue

Secteur destiné à l'accueil d'activités économiques

Ue0

Secteur destiné aux activités économiques, avec limitation des commerces

Uep

Secteur destiné à recevoir des équipements publics ou d'intérêt collectif

Uj

Secteur cultivé, dont jardin potager, en zone Urbaine

Upk

Secteur destiné à des parkings

AU

ZONES A URBANISER

Aub

Zone destinée prioritairement à l'habitat sous forme dense

AUC

Zone destinée prioritairement à l'habitat sous forme moins dense

A

ZONES AGRICOLES

Ab

Secteur agricole destiné aux constructions agricoles

Ab1

Secteur agricole où seule l'extension des constructions agricoles existantes est autorisée

Ac

Secteur agricole destiné à des constructions agricoles collectives (CUMA)

Am

Secteur agricole destiné prioritairement aux activités de maraîchage

Ap

Secteur agricole destiné à la production agricole; les constructions agricoles n'y sont pas autorisées

As

Secteur agricole sensible (unité Natura 2000)

N

ZONES NATURELLES

N

Secteur naturel et forestier

Nj

Secteur de jardin potager

Ne

Secteur destiné à une activité économique

Ne0

Secteur destiné à une activité économique, dans lequel aucune construction n'est autorisée

Nf

Secteur destiné à une activité forestière

Nf0

Secteur destiné à une activité forestière, dans lequel aucune construction n'est autorisée

NL

Secteur destiné à des activités de loisirs

Règlements particuliers

Bâtiment d'élevage impliquant des distances d'éloignement réciproque

Élément bâti remarquable à protéger

au titre de l'article L151-19 du c. urba

Chalet d'alpage

Construction pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11-2° du c. urba, d'extension et d'annexe

Construction pouvant faire l'objet d'extension

Construction pouvant faire l'objet d'extension et d'annexe

Secteur concernés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Secteur de mixité sociale, au titre du 3° du R151-38 du c. urb.

Secteur de mixité fonctionnelle : linéaire sur lequel les commerces et activités de service en rez-de-chaussée doivent être maintenus au titre du 1° du R151-37 du c. urb.

Emplacement réservé

Tracé de principe, au titre de l'article R151-48 du code de l'urbanisme (Voie verte)

Emplacement pour le stockage de la neige, au titre de l'article R151-31 du c. urba

Ruisseau busé ou réseau pluvial (constructibilité limitée au titre de l'article R151-31 du c. urb) - position indicative

Conduite EDF Aigueblanche - Randens (constructibilité limitée au titre de l'article R151-31 du c. urb) - position indicative

Secteur d'intérêt paysager et écologiques (vergers et vignes), au titre du L151-23 du c. urb.

Secteur d'intérêt paysager et écologique (ripisylves et autres linéaires boisés), au titre du L151-23 du c. urb.

Zone humide et son espace de fonctionnalité

Pelouse sèche

Corridors écologiques

Prise en compte des risques naturels

Secteurs réglementés du PPRI

Périmètres d'étude du PPRN de Le Bois; hors PPRN se reporter à la carte des aléas

Aigueblanche et Saint-Oyen sont couverts en totalité par la carte des aléas

Autre

Bâtiment non cadastré ajouté à titre indicatif

Projet en cours

Liste des emplacements réservés						
N°	Bénéficiaire	Objet				Surface indicative
Saint-Oyen	ER1	Commune	Aménagement d'un parking			175 m²
Saint-Oyen	ER2	Commune	Elargissement de voirie			390 m²
Saint-Oyen	ER3	Commune	Aménagement du carrefour			140 m²
Saint-Oyen	ER4	Commune	Aménagement du carrefour			20 m²
Le Cray	ER5	Commune	Aménagement d'un parking			110 m²
La Botillère	ER6	Commune	Aménagement d'un parking			700 m²
La Botillère	ER7	Commune	Aménagement d'un parking			320 m²
Le Bois	ER8	Commune	Aménagement d'un parking			60 m²
Sainte-Hélène	ER9	Commune	Aménagement d'un parking et voirie			235 m²
Aigueblanche	ER10	Commune	Aménagement d'un parking			390 m²
Aigueblanche	ER11	Commune	Aménagement aire de jeux			265 m²
La Planchette	ER12	Commune	Aménagement d'un parking et départ voie verte			1315 m²
Bellecombe	ER13	Commune	Aménagement voirie			65 m²
Le Soussard	ER14	Commune	Aménagement d'un parking			25 m²
Villoudry	ER15	Commune	Aménagement d'un parking			140 m²
Villoudry	ER16	Commune	Aménagement d'un parking			100 m²
Villoudry	ER17	Commune	Aménagement d'un parking			85 m²